

VILLE DE PULLY  
**Municipalité**

Direction Administration générale, finances et affaires  
culturelles

---

Préavis No 10 - 2006  
au Conseil communal

**Comptes année 2005**

10 mai 2006

## Table des matières

<b>1. PREAMBULE .....</b>	<b>3</b>
<b>2. ANALYSE DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT .....</b>	<b>4</b>
2.1 LES CHARGES MAITRISABLES.....	4
2.2 LES CHARGES NON MAITRISABLES .....	6
2.2.1 INTERETS PASSIFS.....	9
2.2.2 AMORTISSEMENTS.....	10
2.2.3 REMBOURSEMENTS, PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS A DES COLLECTIVITES ...	10
2.2.3.1 FACTURE SOCIALE .....	11
2.3 LES CHARGES INTERNES .....	13
2.3.1 ATTRIBUTIONS AUX FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX.....	15
2.4 ANALYSE DES CHARGES - RECAPITULATION .....	15
<b>3. ANALYSE DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT .....</b>	<b>17</b>
3.1 LES REVENUS FISCAUX .....	17
3.2 LES REVENUS NON FISCAUX .....	20
3.3 LES REVENUS INTERNES.....	22
3.4 ANALYSE DES REVENUS - RECAPITULATION.....	23
<b>4. ANALYSE DES CHARGES ET DES REVENUS - RECAPITULATION.....</b>	<b>25</b>
<b>5. AUTOFINANCEMENT .....</b>	<b>26</b>
<b>6. CONCLUSION.....</b>	<b>27</b>

## Comptes année 2005

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

### 1. Préambule

L'établissement des comptes annuels 2005 a été exécuté conformément au règlement sur la comptabilité des communes et au plan comptable qui en fait partie intégrante.

Durant l'année 2005, nous avons pu bénéficier d'un apport non prévu dans le budget 2005 : la Succession Kainer. En effet, cette succession en déshérence nous a permis de réaliser un revenu net de CHF 7.1 mios. Par conséquent, cet élément à caractère exceptionnel a eu pour effet de « polluer » les comptes de l'année 2005, donnant ainsi une vision plus optimiste que la réalité des résultats.

*Tableau comparatif des charges et des revenus entre les comptes 2005, le budget 2005, les comptes 2004 et les comptes 2003 :*

	Comptes 2005	Budget 2005	Comptes 2004	Comptes 2003
Total des charges	118'704'612.29	120'533'727.00	114'958'532.06	128'973'204.35
Total des revenus	113'482'242.65	110'565'489.00	107'277'629.87	123'317'952.51
<b>Déficit</b>	<b>5'222'369.64</b>	<b>9'968'238.00</b>	<b>7'680'902.19</b>	<b>5'655'251.84</b>

*Sans les effets positifs de la Succession Kainer, la situation relative aux comptes 2005 aurait été la suivante :*

	Comptes 2005	Budget 2005	Ecarts (en CHF)	Ecarts (en %)
Total des charges	118'601'932.94	120'533'727.00	-1'931'794.06	-1.6%
Total des revenus	106'306'783.30	110'565'489.00	-4'258'705.70	-3.9%
<b>Déficit</b>	<b>12'295'149.64</b>	<b>9'968'238.00</b>	<b>-2'326'911.64</b>	<b>-23.3%</b>

Nous pouvons ainsi constater que sans l'apport de la Succession Kainer, le déficit 2005 des comptes communaux aurait été de CHF 12.3 mios, soit de CHF 2.3 mios plus important que ce qui avait été prévu dans le cadre du budget 2005.

## 2. Analyse des charges de fonctionnement

Les charges de fonctionnement peuvent être distinguées en trois catégories :

- Les charges maîtrisables
- Les charges non maîtrisables
- Les charges internes

### 2.1 Les charges maîtrisables

Ce sont celles pour lesquelles la Municipalité exerce un véritable contrôle et peut ainsi prendre des mesures appropriées afin de les contenir dans des proportions acceptables.

Les charges maîtrisables sont composées des éléments suivants :

- Charges relatives aux autorités et au personnel
- Charges relatives aux biens, services et marchandises
- Charges relatives aux aides et subventions octroyées

*Tableau comparatif des charges maîtrisables entre les comptes 2005 et le budget 2005 :*

Intitulé	Comptes 2005	Budget 2005	Ecarts	Ecarts (en %)
Autorités et personnel	<b>28'517'332.98</b>	28'518'830.00	-1'497.02	-0.0%
Biens, services et marchandises	<b>20'938'870.37</b>	22'349'210.00	-1'410'339.63	-6.3%
Aides et subventions	<b>4'283'978.75</b>	4'680'200.00	-396'221.25	-8.5%
<b>TOTAL DES CHARGES MAITRISABLES</b>	<b>53'740'182.10</b>	<b>55'548'240.00</b>	<b>-1'808'057.90</b>	<b>-3.2%</b>

Il est intéressant de constater que, par rapport au budget 2005, les charges maîtrisables ont diminué de CHF 1.8 mios, soit une baisse de 3.2%.

Un effort tout particulier a été porté sur les charges relatives aux biens, services et marchandises qui ont diminué de CHF 1.4 mios (-6.3%) par rapport au budget 2005. Cette différence s'explique par des achats d'électricité inférieurs à ce qui avait été prévu, par une diminution des frais d'entretien des parcs et des zones de loisirs, par des frais d'entretien de nos immeubles à la baisse et par des frais d'honoraires et de prestations de service moins conséquents.

Notons également une nette diminution des charges relatives aux aides et subventions (-8.5%) par rapport au budget 2005. Elle provient pour l'essentiel des aides et des subventions octroyées à des institutions privées (dons au tiers-monde, subvention à l'Ecole de Musique, part aux frais des églises et subventions aux nurseries moins importants que budgetés).

**Tableau comparatif des charges maîtrisables entre les comptes 2005 et les comptes 2004 :**

Intitulé	Comptes 2005	Comptes 2004	Ecart	Ecart (en %)
Autorités et personnel	<b>28'517'332.98</b>	30'305'062.65	-1'787'729.67	-5.9%
Biens, services et marchandises	<b>20'938'870.37</b>	22'269'588.83	-1'330'718.46	-6.0%
Aides et subventions	<b>4'283'978.75</b>	4'264'276.65	19'702.10	0.5%
<b>TOTAL DES CHARGES MAITRISABLES</b>	<b>53'740'182.10</b>	<b>56'838'928.13</b>	<b>-3'098'746.03</b>	<b>-5.5%</b>

On note une baisse des charges relatives aux charges de personnel de 5.9% par rapport aux comptes 2004.

En ce qui concerne les charges relatives aux biens, services et marchandises, on constate une nette baisse de 6.0%. Ceci s'explique pour l'essentiel par des achats d'électricité et d'eau inférieurs à l'année 2004.

Globalement, les charges maîtrisables accusent une nette baisse de 5.5% par rapport aux comptes de l'année 2004. Ceci est le fruit concret des mesures d'économies qui ont été prises par la Municipalité.

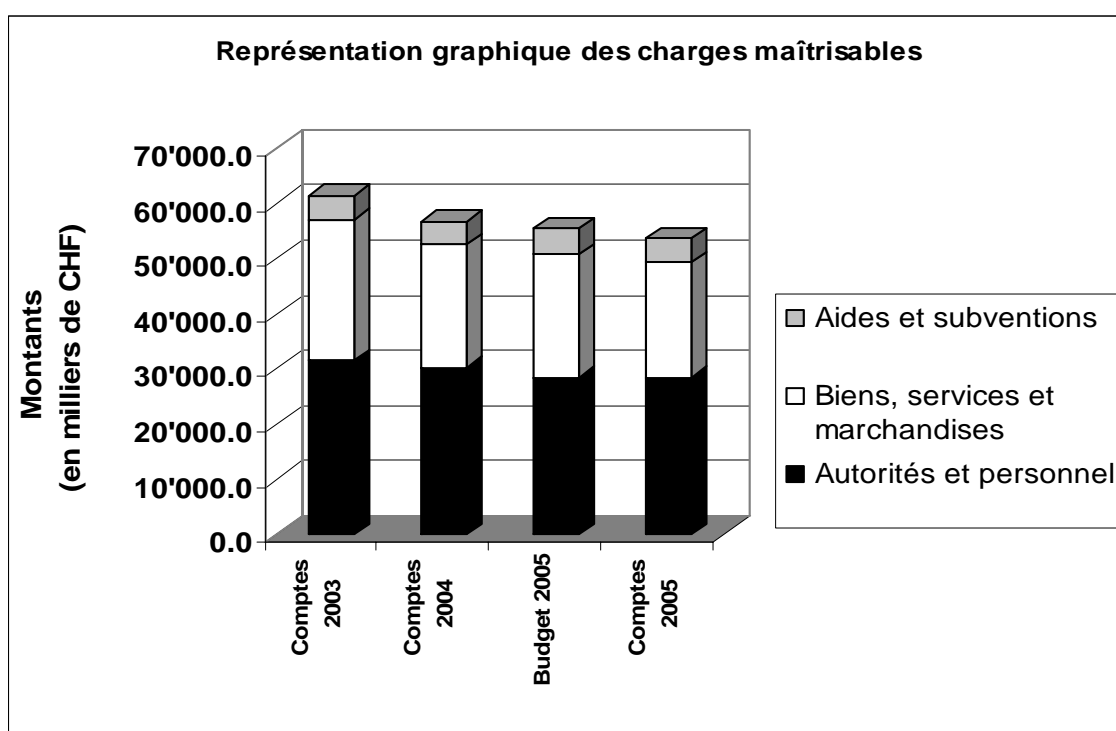
**Tableau comparatif des charges maîtrisables entre les comptes 2005 et les comptes 2003 :**

Intitulé	Comptes 2005	Comptes 2003	Ecart	Ecart (en %)
Autorités et personnel	<b>28'517'332.98</b>	31'543'806.95	-3'026'473.97	-9.6%
Biens, services et marchandises	<b>20'938'870.37</b>	25'601'680.95	-4'662'810.58	-18.2%
Aides et subventions	<b>4'283'978.75</b>	4'335'746.95	-51'768.20	-1.2%
<b>TOTAL DES CHARGES MAITRISABLES</b>	<b>53'740'182.10</b>	<b>61'481'234.85</b>	<b>-7'741'052.75</b>	<b>-12.6%</b>

On constate une baisse générale des charges maîtrisables par rapport à l'année 2003. En effet, les charges de personnel sont en net recul de 9.6%, les charges relatives aux biens, services et marchandises sont en très nette diminution de 18.2% et les aides et subvention sont également en baisse de 1.2%.

Ainsi, globalement, par rapport aux comptes 2003, on constate une diminution des charges maîtrisables d'environ CHF 7.7 mios, soit un très net recul de 12.6%. Ce très bon résultat est à mettre sur le compte des effets concrets découlant des diverses mesures d'économies qui ont été mises en place par la Municipalité.

***Représentation graphique de la composition et de l'évolution des charges maîtrisables depuis l'année 2003 :***



## **2.2 Les charges non maîtrisables**

Ce sont celles pour lesquelles la Municipalité n'exerce pas un véritable contrôle. Par conséquent, ces charges ne peuvent pas faire l'objet de mesures de rationalisation des coûts.

Les charges non maîtrisables sont composées des éléments suivants :

- Charges relatives aux intérêts passifs sur la dette de la Ville
- Charges relatives aux amortissements sur les investissements
- Charges relatives aux remboursements, participations et subventions à des collectivités publiques (reports de charges cantonales)

**Tableau comparatif des charges non maîtrisables entre les comptes 2005 et le budget 2005 :**

Intitulé	Comptes 2005	Budget 2005	Ecart	Ecart (en %)
Intérêts passifs	<b>4'938'175.39</b>	5'335'250.00	-397'074.61	-7.4%
Amortissements	<b>2'382'468.12</b>	2'473'300.00	-90'831.88	-3.7%
Remboursements, participations et subventions à des collectivités	<b>48'912'221.79</b>	49'359'156.00	-446'934.21	-0.9%
<b>TOTAL DES CHARGES NON MAITRISABLES</b>	<b>56'232'865.30</b>	<b>57'167'706.00</b>	<b>-934'840.70</b>	<b>-1.6%</b>

Les intérêts passifs sont 7.4% moins importants que ce qui a été prévu dans le budget 2005. Cette différence provient des excellents taux que l'on a pu obtenir pour les CHF 20.0 mio de nouveaux emprunts contractés durant l'année 2005.

Les amortissements sont, quant à eux, légèrement inférieurs à ce qui a été prévu dans le budget 2005 (-3.7%). Ceci s'explique essentiellement par le changement de la méthode de calcul des amortissements des réseaux d'eau et d'électricité.

Les remboursements, participations et subventions à des collectivités sont légèrement inférieurs à ce qui a été prévu dans le budget 2005 (-0.9%). Les comptes 2005 comprennent le décompte final de la facture sociale 2005. Malgré un décompte final en notre faveur (CHF 0.3 mio), la facture sociale 2005 a été supérieure d'environ CHF 0.2 mio par rapport à ce qui a été prévu dans le budget 2005 et ce à cause d'une augmentation des acomptes intervenus après la publication du dit budget. La diminution des charges relatives aux remboursements, participations et subventions à des collectivités est essentiellement due à la baisse de notre participation à l'excédent des charges des T.L., de la C.G.N. et des C.F.F.

**Tableau comparatif des charges non maîtrisables entre les comptes 2005 et les comptes 2004 :**

Intitulé	Comptes 2005	Comptes 2004	Ecart	Ecart (en %)
Intérêts passifs	<b>4'938'175.39</b>	4'708'018.29	230'157.10	4.9%
Amortissements	<b>2'382'468.12</b>	1'856'263.80	526'204.32	28.3%
Remboursements, participations et subventions à des collectivités	<b>48'912'221.79</b>	46'137'373.20	2'774'848.59	6.0%
<b>TOTAL DES CHARGES NON MAITRISABLES</b>	<b>56'232'865.30</b>	<b>52'701'655.29</b>	<b>3'531'210.01</b>	<b>6.7%</b>

L'augmentation des intérêts passifs de 4.9% par rapport aux comptes 2004 est due à la progression de la dette communale de CHF 20.0 mios.

Les amortissements sont en nette augmentation (+28.3%) par rapport aux comptes de l'année 2004. Cette différence est due pour l'essentiel à la clôture de plusieurs chantiers durant l'année 2004, dont le Collège des Alpes, ce qui a eu comme incidence la création de nouveaux amortissements dès l'année 2005.

Les remboursements, participations et subventions à des collectivités sont également en augmentation par rapport aux comptes 2004 (+6.0%). Cette progression provient essentiellement de l'augmentation de la part de la Ville de Pully à la facture sociale.

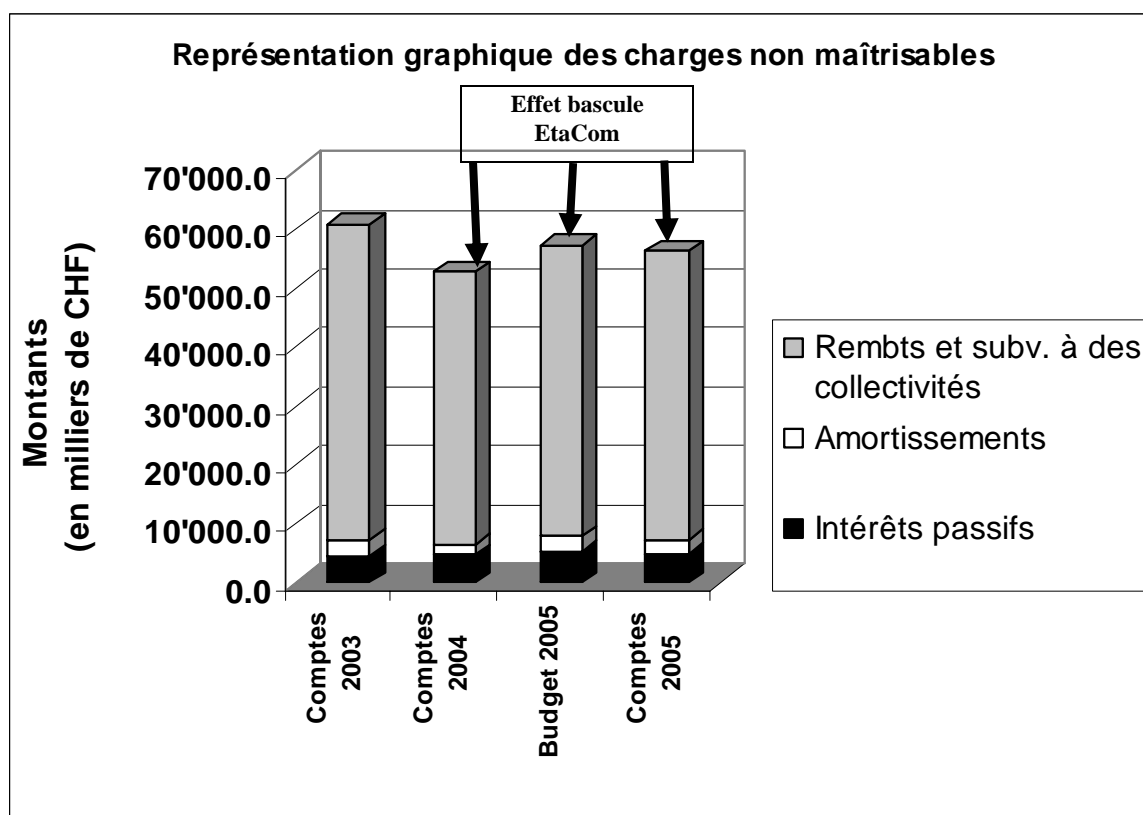
*Tableau comparatif des charges non maîtrisables entre les comptes 2005 et les comptes 2003 :*

Intitulé	Comptes 2005	Comptes 2003	Ecart	Ecart (en %)
Intérêts passifs	<b>4'938'175.39</b>	4'354'449.48	583'725.91	13.4%
Amortissements	<b>2'382'468.12</b>	2'836'596.73	-454'128.61	-16.0%
Remboursements, participations et subventions à des collectivités	<b>48'912'221.79</b>	53'547'423.90	-4'635'202.11	-8.7%
<b>TOTAL DES CHARGES NON MAITRISABLES</b>	<b>56'232'865.30</b>	<b>60'738'470.11</b>	<b>-4'505'604.81</b>	<b>-7.4%</b>

La forte diminution des remboursements, participations et subventions à des collectivités par rapport aux comptes 2003 est due pour l'essentiel à la bascule EtaCom qui a eu pour conséquence la liquidation du fonds de régulation EtaCom le 1<sup>er</sup> janvier 2004.



*Représentation graphique de la composition et de l'évolution des charges non maîtrisables depuis l'année 2003 :*

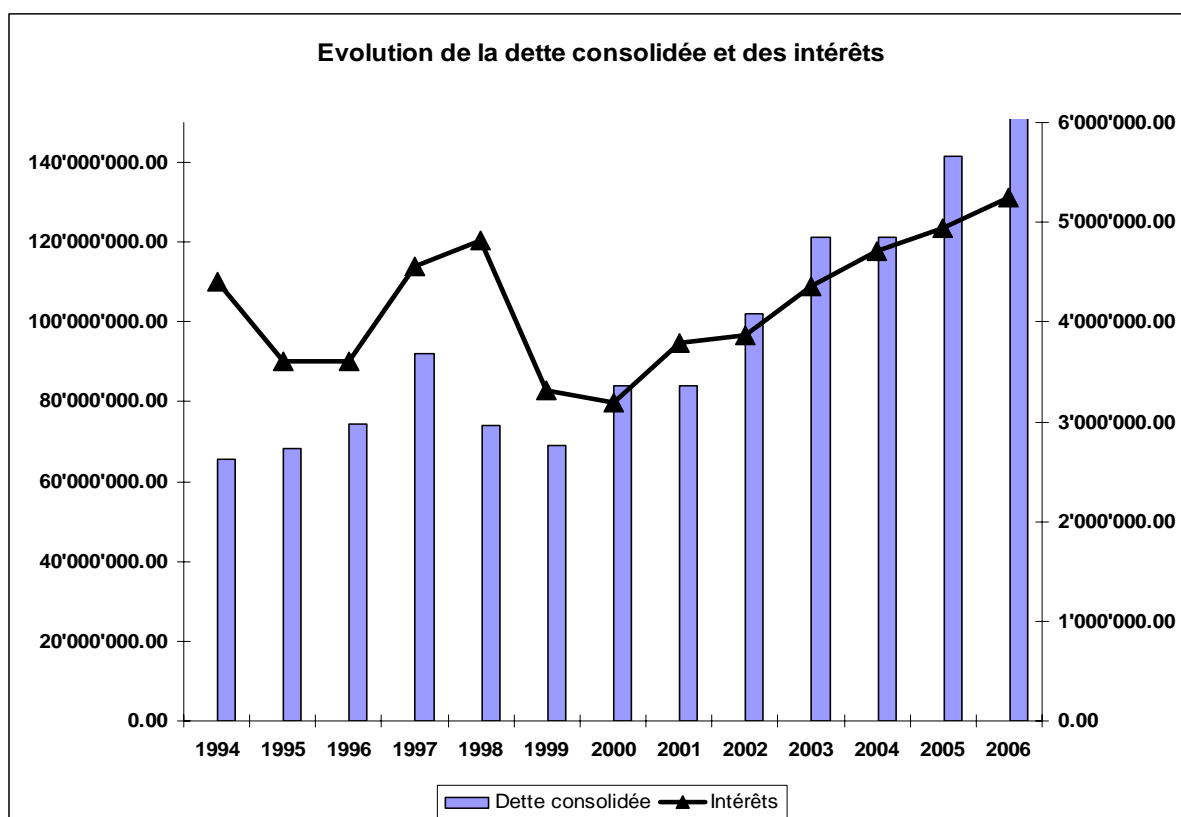


### 2.2.1 Intérêts passifs

On peut constater une augmentation constante des charges relatives aux intérêts passifs. Ceci est dû à l'augmentation également constante de la dette communale. Vous trouverez ci-dessous un tableau montrant l'évolution de la dette brute consolidée de la Ville de Pully ainsi que les intérêts qui y sont rattachés :

Années		Dette consolidée	Intérêts totaux
1994	Comptes	65'550'553.40	4'405'287.04
1995	Comptes	68'115'154.55	3'599'709.27
1996	Comptes	74'309'000.00	3'598'573.93
1997	Comptes	92'259'000.00	4'553'487.51
1998	Comptes	74'009'000.00	4'815'280.22
1999	Comptes	68'957'000.00	3'309'793.43
2000	Comptes	83'907'000.00	3'193'938.21
2001	Comptes	83'857'000.00	3'787'102.44
2002	Comptes	102'207'000.00	3'872'462.03
2003	Comptes	121'400'000.00	4'354'449.48
2004	Comptes	121'400'000.00	4'708'018.29
<b>2005</b>	<b>Comptes</b>	<b>141'400'000.00</b>	<b>4'938'175.39</b>
2006	Prévision	152'000'000.00	5'249'250.00

*Graphique montrant l'évolution de la dette brute consolidée ainsi que les intérêts depuis l'année 1994 jusqu'en 2006 :*



### 2.2.2 Amortissements

La diminution des charges relatives aux amortissements par rapport au budget 2005 est due en grande partie par le changement de la méthode de calcul des amortissements des réseaux d'eau et d'électricité. En effet, cette méthode a pour effet de donner des amortissements inférieurs à ceux qui étaient calculés auparavant. Par contre, on constate une nette progression des charges d'amortissement (+28.3%) par rapport aux comptes de l'année 2004. Elle provient essentiellement de la clôture de plusieurs chantiers durant l'année 2004, dont le Collège des Alpes, ce qui a eu comme incidence, la création de nouveaux amortissements dès l'année 2005.

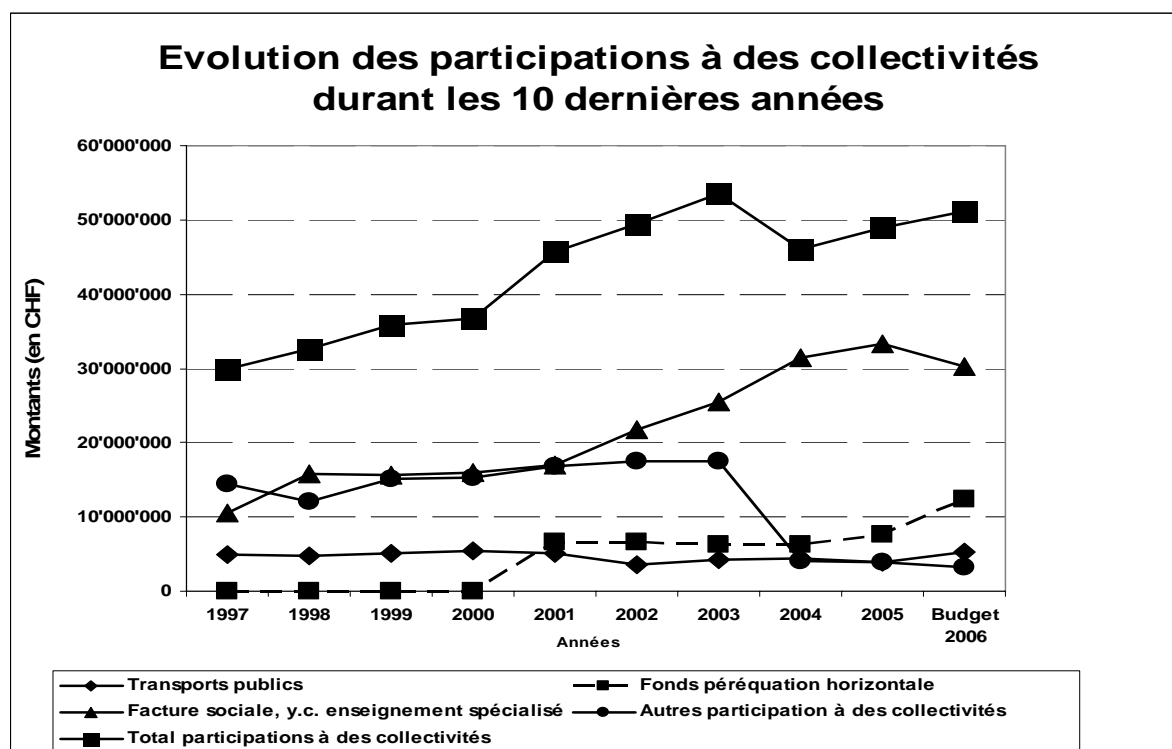
Les amortissements obligatoires sur le patrimoine administratif ont été calculés selon le minimum légal. Par conséquent, il n'est pas possible de pratiquer des diminutions de coûts sur ce type de dépenses.

### 2.2.3 Remboursements, participations et subventions à des collectivités

La participation 2005 aux charges cantonales et à la péréquation prend notamment en considération notre quote-part :

- aux transports publics
- au fonds de péréquation horizontale
- à la facture sociale, y compris l'enseignement spécialisé

*Evolution des principales composantes des charges cantonales durant les 10 dernières années :*



La forte diminution des remboursements, participations et subventions à des collectivités est due pour l'essentiel à la bascule EtaCom qui a eu pour conséquence la liquidation du fonds de régulation EtaCom.

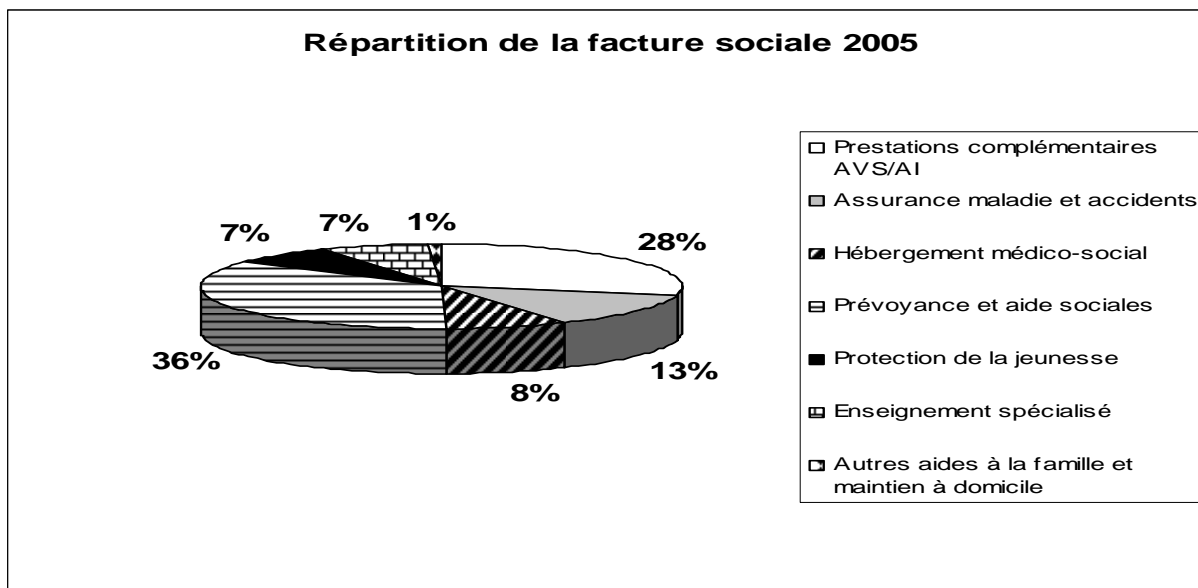
### 2.2.3.1 Facture sociale

Le montant de la facture sociale a considérablement augmenté ces dernières années. Les différents régimes inhérents à la facture sociale sont les suivants :

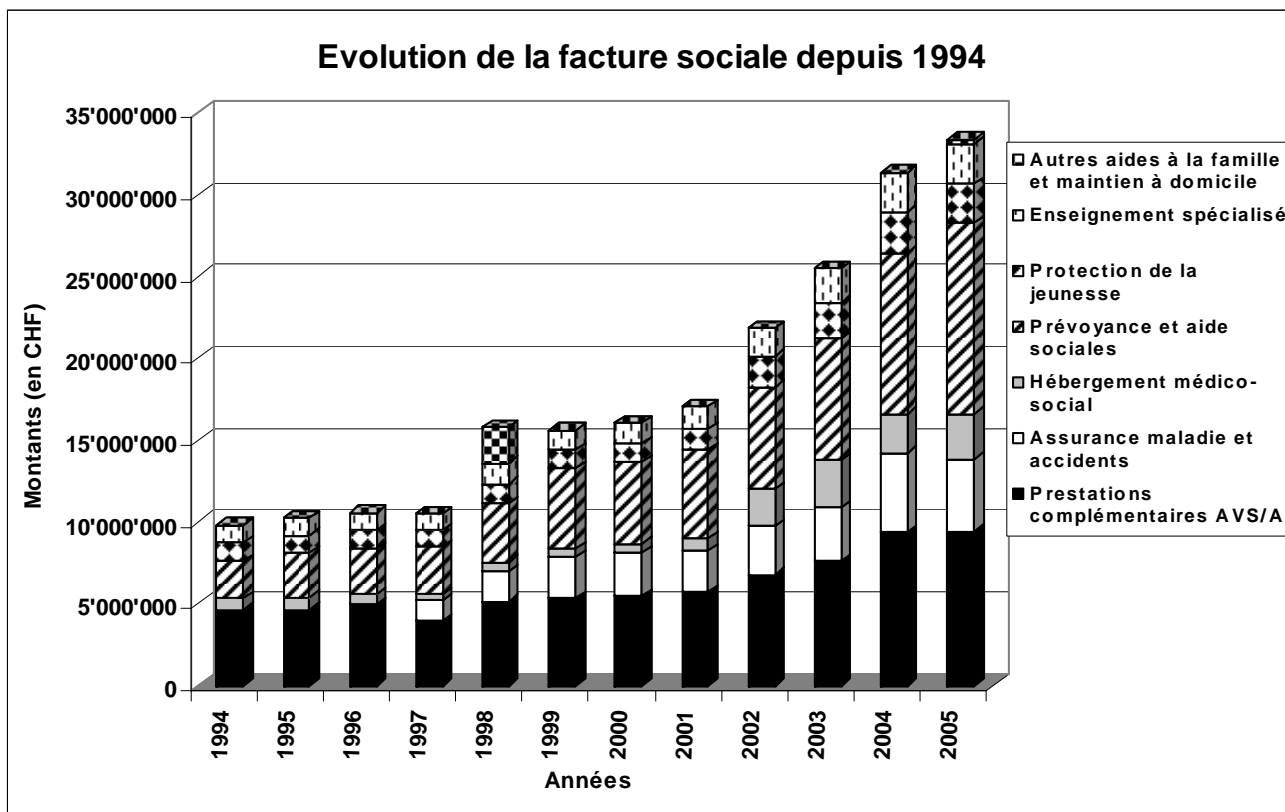
- Les prestations complémentaires AVS/AI
- L'hébergement médico-social
- La protection de la jeunesse
- L'assurance maladie et accidents
- La prévoyance et l'aide sociales
- Les autres aides à la famille et subventions favorisant le maintien à domicile
- L'enseignement spécialisé

Les comptes 2005 comprennent le décompte final de la facture sociale 2005. Malgré un décompte final en notre faveur de CHF 289'370.00, la facture sociale 2005 a été supérieure d'environ CHF 0.2 mio par rapport à ce qui a été prévu dans le budget 2005 et ce à cause d'une augmentation des acomptes intervenue après la publication du dit budget.

*Graphique montrant la part de chacun des 7 régimes de la facture sociale 2005 :*



*Graphique montrant l'évolution de la facture sociale depuis 1994 :*



On peut constater que la part de la Ville de Pully à la facture sociale est passée de CHF 9.8 mios en 1994 à CHF 33.4 mios pour les comptes 2005, soit une augmentation de CHF 23.6 mios (+240.8%).

En points d'impôts, voici ce que représente la facture sociale depuis 1994 :

- 1994 15 points d'impôts (valeur du point : CHF 650'000.00)
- 1995 15 points d'impôts
- 1996 16 points d'impôts
- 1997 15 points d'impôts
- 1998 23 points d'impôts
- 1999 21 points d'impôts
- 2000 21 points d'impôts
- 2001 20 points d'impôts
- 2002 24 points d'impôts
- 2003 28 points d'impôts
- 2004 34 points d'impôts
- 2005 39 points d'impôts (valeur du point : CHF 849'000.00)
- 2006 (budget) 31 points d'impôts

Dès lors, on doit constater que, depuis 1994, la facture sociale, en points d'impôts, a plus que doublé. Ceci veut dire également que plus de la moitié de l'impôt perçu sur le revenu, sur la fortune, sur le bénéfice net et le capital des personnes morales est consacrée au paiement de la facture sociale. Le reste, soit 30 points, est consacré, d'une part, au paiement des autres charges relatives à des participations à des collectivités publiques (18 points) et, d'autre part, au bon fonctionnement de la Ville de Pully (12 points).

### **2.3 Les charges internes**

Ces charges sont, comme leur nom l'indique, des charges qui proviennent essentiellement du fonctionnement interne de l'administration communale.

Les charges internes sont composées des éléments suivants :

- Charges relatives aux imputations internes
- Charges relatives aux attributions aux fonds et financements spéciaux

*Tableau comparatif des charges internes entre les comptes 2005 et le budget 2005 :*

Intitulé	Comptes 2005	Budget 2005	Ecart	Ecart (en %)
Imputations internes (charges)	<b>6'399'569.13</b>	6'640'770.00	-241'200.87	-3.6%
Attribution aux fonds et financements spéciaux	<b>2'331'995.76</b>	1'177'011.00	1'154'984.76	98.1%
<b>TOTAL DES CHARGES INTERNES</b>	<b>8'731'564.89</b>	<b>7'817'781.00</b>	<b>913'783.89</b>	<b>11.7%</b>

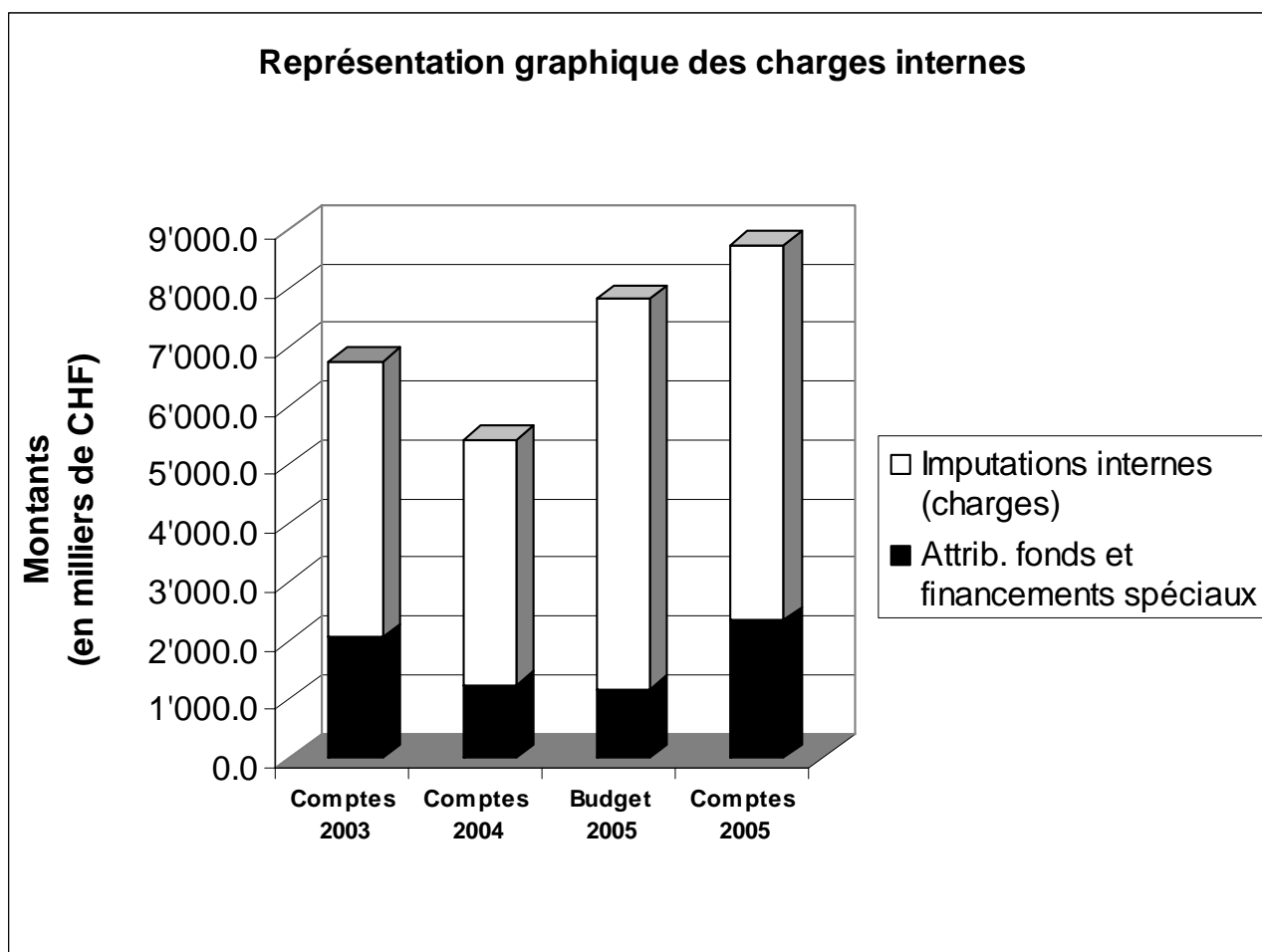
*Tableau comparatif des charges internes entre les comptes 2005 et les comptes 2004 :*

Intitulé	Comptes 2005	Comptes 2004	Ecart	Ecart (en %)
Imputations internes (charges)	<b>6'399'569.13</b>	4'171'833.18	2'227'735.95	53.4%
Attribution aux fonds et financements spéciaux	<b>2'331'995.76</b>	1'246'115.46	1'085'880.30	87.1%
<b>TOTAL DES CHARGES INTERNES</b>	<b>8'731'564.89</b>	<b>5'417'948.64</b>	<b>3'313'616.25</b>	<b>61.2%</b>

*Tableau comparatif des charges internes entre les comptes 2005 et les comptes 2003 :*

Intitulé	Comptes 2005	Comptes 2003	Ecart	Ecart (en %)
Imputations internes (charges)	<b>6'399'569.13</b>	4'700'646.94	1'698'922.19	36.1%
Attribution aux fonds et financements spéciaux	<b>2'331'995.76</b>	2'052'852.45	279'143.31	13.6%
<b>TOTAL DES CHARGES INTERNES</b>	<b>8'731'564.89</b>	<b>6'753'499.39</b>	<b>1'978'065.50</b>	<b>29.3%</b>

*Graphique de la composition et de l'évolution des charges internes depuis l'année 2003 :*



### 2.3.1 Attributions aux fonds et financements spéciaux

Les attributions à des fonds et financements spéciaux sont des opérations purement comptables. Par conséquent, elles n'ont aucune incidence sur la situation de trésorerie de la Ville de Pully.

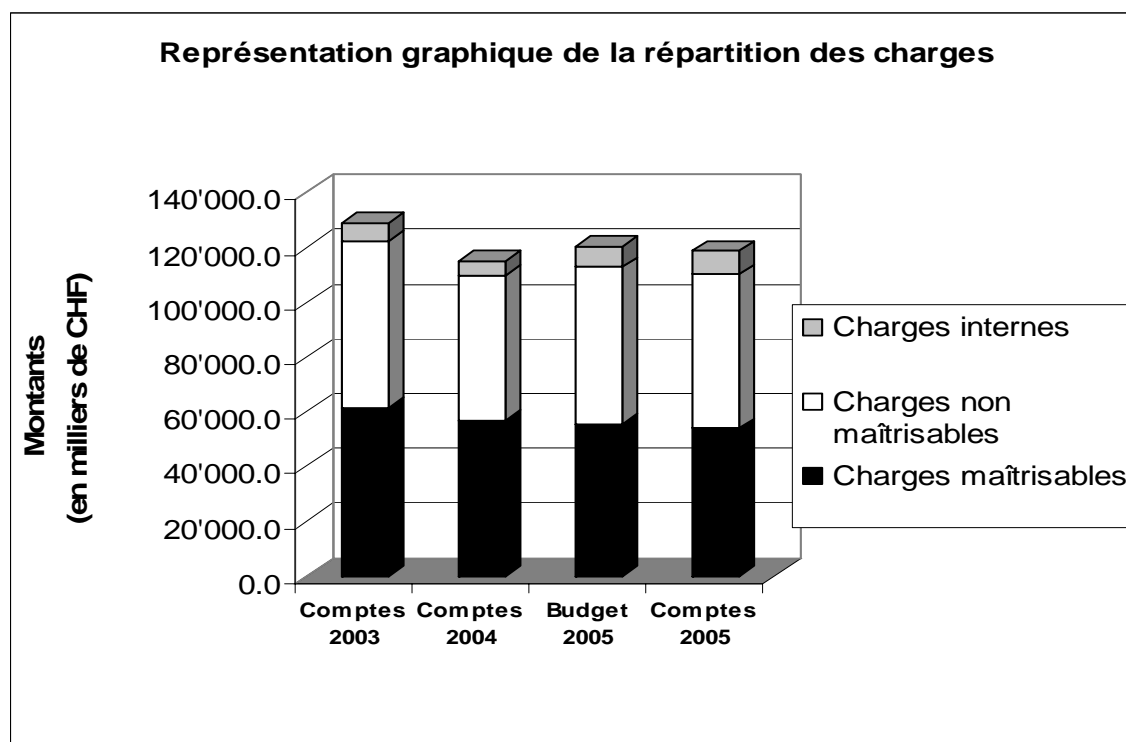
L'augmentation sensible par rapport au budget 2005 provient, tout d'abord, de l'attribution au fonds pour égalisation des résultat des services électriques qui ont réalisé un meilleur résultat que prévu, ensuite, de l'attribution à la réserve pour intérêts courus, afin que cette dernière soit conforme à la réalité, et, pour terminer, à l'attribution au fonds pour risques sur débiteurs fiscaux afin que ce dernier corresponde aux informations qui nous ont été transmises par l'Administration cantonale des impôts.

### 2.4 Analyse des charges - Récapitulation

*Tableau récapitulatif des charges relatives aux comptes 2005, au budget 2005, aux comptes 2004 ainsi qu'aux comptes 2003 :*

Intitulé	Comptes 2005	Budget 2005	Comptes 2004	Comptes 2003
Autorités et personnel	<b>28'517'332.98</b>	28'518'830.00	30'305'062.65	31'543'806.95
Biens, services et marchandises	<b>20'938'870.37</b>	22'349'210.00	22'269'588.83	25'601'680.95
Aides et subventions	<b>4'283'978.75</b>	4'680'200.00	4'264'276.65	4'335'746.95
<b>Sous-total charges maîtrisables</b>	<b>53'740'182.10</b>	<b>55'548'240.00</b>	<b>56'838'928.13</b>	<b>61'481'234.85</b>
Intérêts passifs	<b>4'938'175.39</b>	5'335'250.00	4'708'018.29	4'354'449.48
Amortissements	<b>2'382'468.12</b>	2'473'300.00	1'856'263.80	2'836'596.73
Rembts et subv. à des collectivités	<b>48'912'221.79</b>	49'359'156.00	46'137'373.20	53'547'423.90
<b>Sous-total charges non maîtrisables</b>	<b>56'232'865.30</b>	<b>57'167'706.00</b>	<b>52'701'655.29</b>	<b>60'738'470.11</b>
Attrib. fonds et financements spéciaux	<b>2'331'995.76</b>	1'177'011.00	1'246'115.46	2'052'852.45
Imputations internes (charges)	<b>6'399'569.13</b>	6'640'770.00	4'171'833.18	4'700'646.94
<b>Sous-total charges internes</b>	<b>8'731'564.89</b>	<b>7'817'781.00</b>	<b>5'417'948.64</b>	<b>6'753'499.39</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>118'704'612.29</b>	<b>120'533'727.00</b>	<b>114'958'532.06</b>	<b>128'973'204.35</b>

*Graphique de la répartition et de l'évolution des charges totales depuis l'année 2003 :*





### **3. Analyse des revenus de fonctionnement**

Les revenus de fonctionnement peuvent être distingués en trois catégories :

- Les revenus fiscaux
- Les revenus non fiscaux
- Les revenus internes

#### **3.1 Les revenus fiscaux**

Il s'agit des revenus les plus importants. Cela concerne tous les revenus qui sont inclus dans l'arrêté d'imposition.

Les revenus fiscaux sont composés des éléments suivants :

- Impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques
- Impôts sur le bénéfice net et le capital des personnes morales
- Impôt foncier
- Droits de mutation
- Impôts sur les successions et donations
- Impôt sur les chiens et taxes diverses
- Patentes et concessions
- Part aux impôts sur les gains immobiliers

*Tableau comparatif des revenus fiscaux entre les comptes 2005 et le budget 2005 :*

<b>Intitulé</b>	<b>Comptes 2005</b>	<b>Budget 2005</b>	<b>Ecart</b>	<b>Ecart (en %)</b>
Impôts sur le revenu et la fortune	<b>57'494'050.15</b>	58'355'000.00	-860'949.85	-1.5%
Impôts sur le bénéfice et le capital des personnes morales	<b>4'612'742.90</b>	7'480'000.00	-2'867'257.10	-38.3%
Impôt foncier	<b>2'218'565.20</b>	2'150'000.00	68'565.20	3.2%
Droits de mutation	<b>2'205'207.20</b>	2'400'000.00	-194'792.80	-8.1%
Impôts sur les successions et donations	<b>3'637'136.90</b>	5'500'000.00	-1'862'863.10	-33.9%
Impôt sur les chiens et taxes diverses	<b>72'470.80</b>	66'000.00	6'470.80	9.8%
Patentes et concessions	<b>14'259.95</b>	23'000.00	-8'740.05	-38.0%
Part aux impôts sur les gains immobiliers	<b>1'139'202.35</b>	1'200'000.00	-60'797.65	-5.1%
<b>TOTAL DES REVENUS FISCAUX</b>	<b>71'393'635.45</b>	<b>77'174'000.00</b>	<b>-5'780'364.55</b>	<b>-7.5%</b>

*Tableau comparatif des revenus fiscaux entre les comptes 2005 et les comptes 2004 :*

<b>Intitulé</b>	<b>Comptes 2005</b>	<b>Comptes 2004</b>	<b>Ecart</b>	<b>Ecart (en %)</b>
Impôts sur le revenu et la fortune	<b>57'494'050.15</b>	54'050'270.40	3'443'779.75	6.4%
Impôts sur le bénéfice et le capital des personnes morales	<b>4'612'742.90</b>	9'295'285.60	-4'682'542.70	-50.4%
Impôt foncier	<b>2'218'565.20</b>	2'149'512.80	69'052.40	3.2%
Droits de mutation	<b>2'205'207.20</b>	2'512'001.55	-306'794.35	-12.2%
Impôts sur les successions et donations	<b>3'637'136.90</b>	3'546'466.15	90'670.75	2.6%
Impôt sur les chiens et taxes diverses	<b>72'470.80</b>	62'588.30	9'882.50	14.8%
Patentes et concessions	<b>14'259.95</b>	14'162.30	97.65	0.7%
Part aux impôts sur les gains immobiliers	<b>1'139'202.35</b>	1'778'303.70	-639'101.35	-35.9%
<b>TOTAL DES REVENUS FISCAUX</b>	<b>71'393'635.45</b>	<b>73'408'590.80</b>	<b>-2'014'955.35</b>	<b>-2.7%</b>

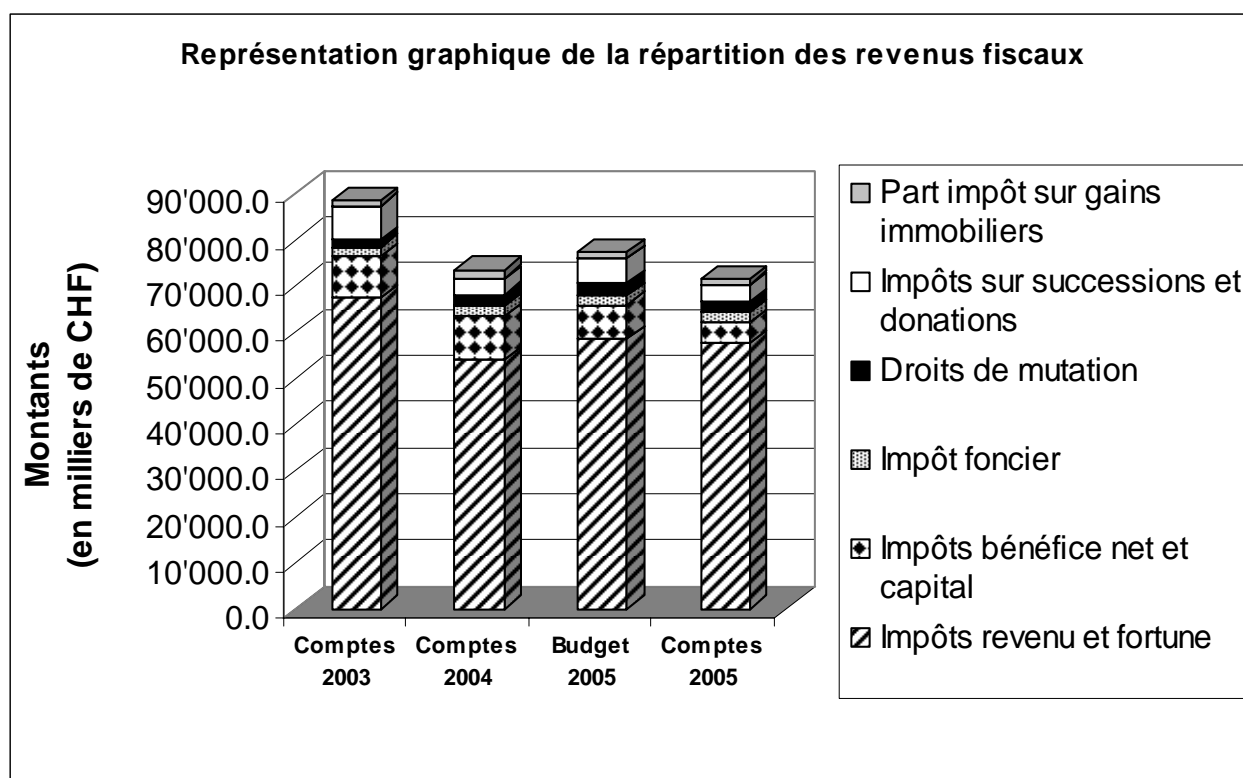
Le total des revenus fiscaux est en diminution de 7.5% par rapport au budget 2005 et de 2.7% par rapport aux comptes de l'année 2004.

Les causes de cette baisse des recettes fiscales sont multiples :

- Au niveau cantonal, l'avancement de la taxation des personnes physiques est de 99% pour l'année fiscale 2003 et de 70% pour l'année 2004. Force est de constater que, malheureusement, les contribuables pulliérans n'ont pas été taxés selon le même rythme appliqué dans le reste du Canton. En effet, pour la Ville de Pully, seuls 94.1% des dossiers ont été taxés pour l'année fiscale 2003 contre 49.6% pour l'année 2004. Ainsi, on constate un avancement des taxations bien moins important à Pully que dans le reste du Canton. L'Etat de Vaud justifie cette situation par le fait que les dossiers pulliérans sont en général plus complexes que la moyenne cantonale. Dans ce contexte, nous avons été contraints de comptabiliser une écriture transitoire afin de prendre en compte le retard de taxation sur notre Commune. A l'aide des éléments qui nous ont été fournis par l'Administration cantonale des impôts, ce montant a été fixé à CHF 3.2 mios. Cette somme est incluse dans les tableaux mentionnés ci-dessus sous la ligne intitulée « Impôts sur le revenu et la fortune ». Sans cette augmentation « artificielle » de nos recettes fiscales, la situation serait encore plus « chaotique » au niveau des revenus fiscaux.
- Les revenus fiscaux relatifs aux impôt sur le bénéfice et le capital des personnes morales sont en très nette baisse par rapport au budget 2005 (-38.3%) ainsi que par rapport aux comptes de l'année 2004 (-50.4%). Ce phénomène s'explique en grande partie par le fait que les sociétés ont réalisé, globalement, des résultats nettement moins bons en 2004 par rapport aux précédentes années. Il faut également relever que les impôts sur les personnes morales peuvent varier de manière très sensible d'une année à l'autre car ils sont tributaires du niveau des bénéfices des sociétés qui peuvent être très volatils.
- Les droits de mutation accusent une sensible diminution par rapport au budget 2005 (-8.1%) et aux comptes 2004 (-12.2%). Cette variation provient de la diminution des dossiers traités durant l'année 2005.
- Les impôts sur les successions et les donations sont nettement inférieurs à ce qui avait été prévu dans le budget 2005 (-33.9%). Ces impôts sont très aléatoires et par conséquent difficilement prévisibles.
- La part aux impôts sur les gains immobiliers est moins élevée que prévu. En effet, nous constatons une différence de 5.1% par rapport au budget 2005 et de 35.9% par rapport aux comptes 2004.

Ceci s'explique par le fait que le montant déterminant pour l'imposition des gains immobiliers est basé, dès l'année 2005, sur les nouvelles estimations fiscales qui sont supérieures aux anciennes et donnent par conséquent des gains immobiliers moins importants qu'auparavant. De plus, à l'instar des revenus relatifs aux droits de mutation, nous constatons une baisse du nombre de dossiers traités durant l'année 2005.

*Graphique de la répartition de l'évolution des revenus fiscaux depuis l'année 2003 :*



Pour rappel, en 2003, le taux d'imposition communal était de 85 pour évoluer, de 2004 jusqu'à aujourd'hui, à 69, suite à la bascule d'impôt due à l'opération EtaCom.

### **3.2 Les revenus non fiscaux**

Cette catégorie concerne les revenus n'ayant pas un caractère d'impôt.

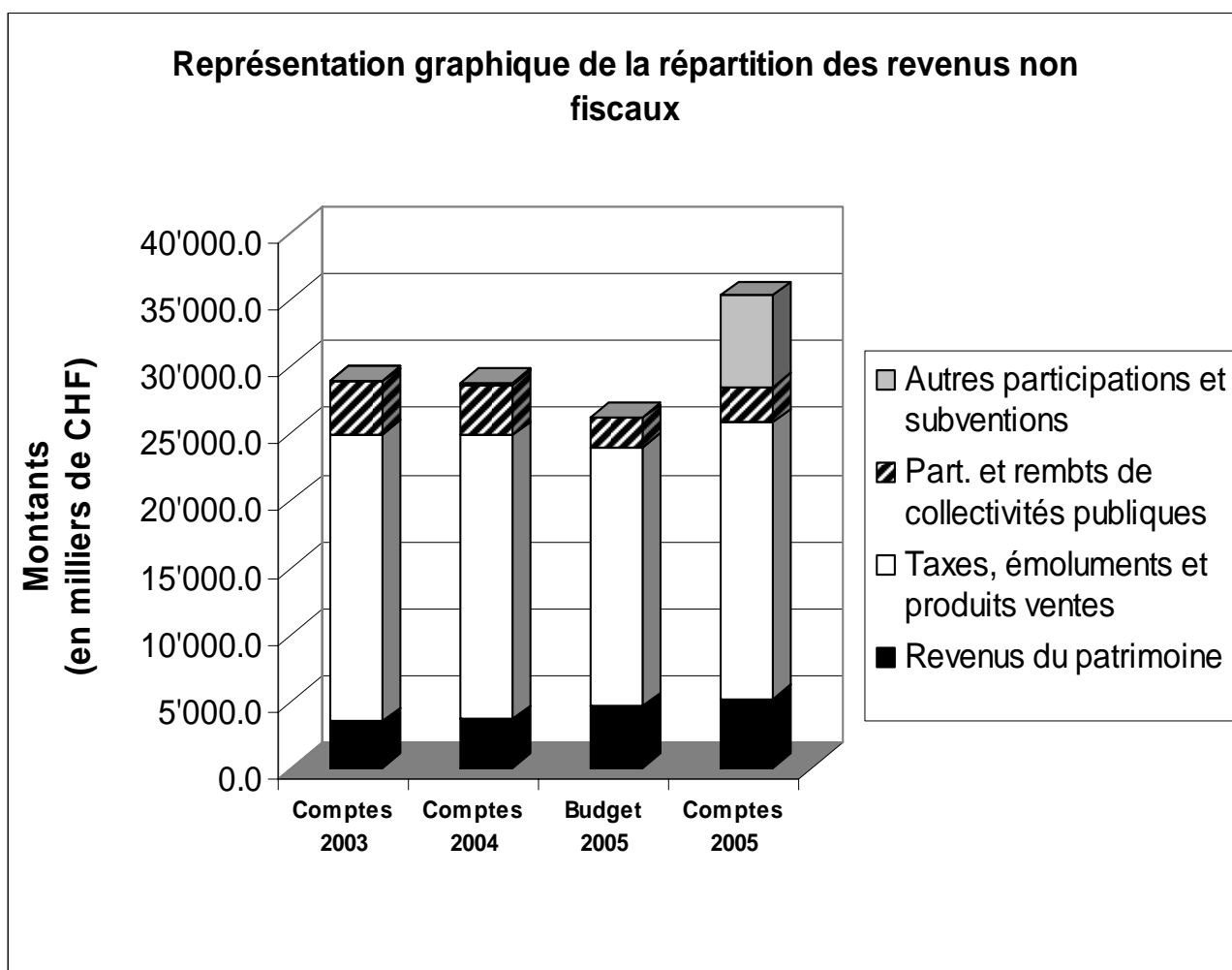
Les revenus non fiscaux sont composés des éléments suivants :

- Revenus relatifs au patrimoine
- Revenus relatifs aux taxes, aux émoluments et produits des ventes
- Revenus relatifs aux participations et remboursements de collectivités publiques
- Revenus relatifs aux autres participations et subventions

On constate que les revenus non fiscaux sont nettement supérieurs (+34.6%) par rapport à ce qui avait été prévu dans le budget 2005. Cette progression provient pour l'essentiel de la Succession Kainer. En effet, cette succession, qui est composée de titres (actions et obligations), nous a été transférée dans le courant du mois de juin 2005. Nous avons donc dû comptabiliser la valeur de départ ainsi que la plus-value constatée au 31 décembre 2005. C'est ainsi qu'un montant brut de CHF 7.2 mios en revenus supplémentaires a fait son apparition dans notre comptabilité.

Suite à la mise en place d'un nouveau logiciel de facturation pour l'eau, l'électricité et l'épuration des eaux, des dysfonctionnements sont apparus lors de l'établissement des décomptes finaux 2005. Ainsi, de nombreux décomptes n'ont pas pu être envoyés à temps afin qu'ils soient comptabilisés dans les comptes 2005 et seront transmis et comptabilisés sur l'année 2006. Afin de pallier à cette situation, nous avons procédé à une évaluation de la facturation manquante et une écriture transitoire pour la somme de CHF 1'356'083.35 qui a ainsi été comptabilisée afin de prendre en compte cette situation spéciale.

*Graphique de la répartition et de l'évolution des revenus non fiscaux depuis l'année 2003 :*



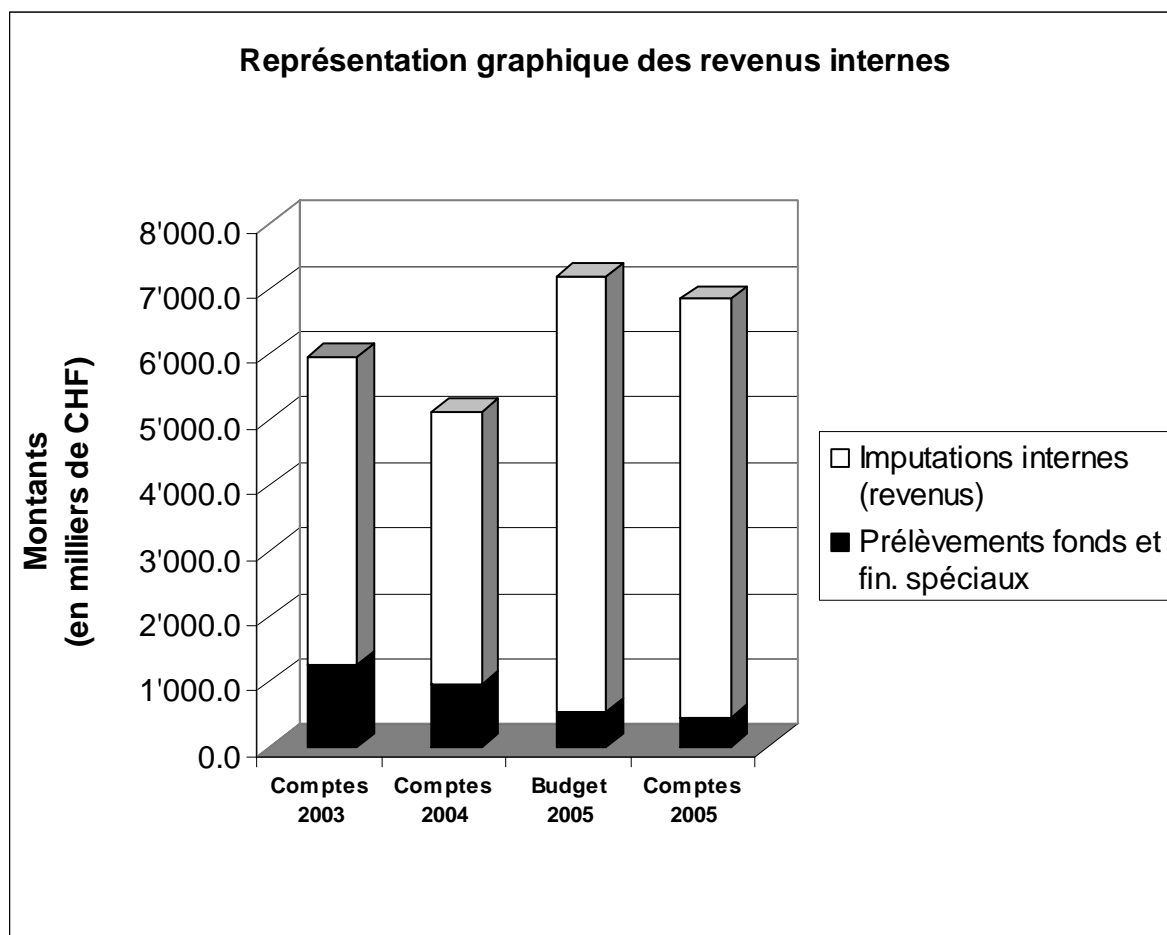
### 3.3 Les revenus internes

Ces revenus, comme leur nom l'indique, proviennent essentiellement du fonctionnement interne de l'administration communale.

Les revenus internes sont composés des éléments suivants :

- Revenus relatifs aux prélèvements sur les fonds et financements spéciaux
- Revenus relatifs aux imputations internes (revenus)

*Graphique de la répartition et de l'évolution des revenus internes depuis l'année 2003 :*

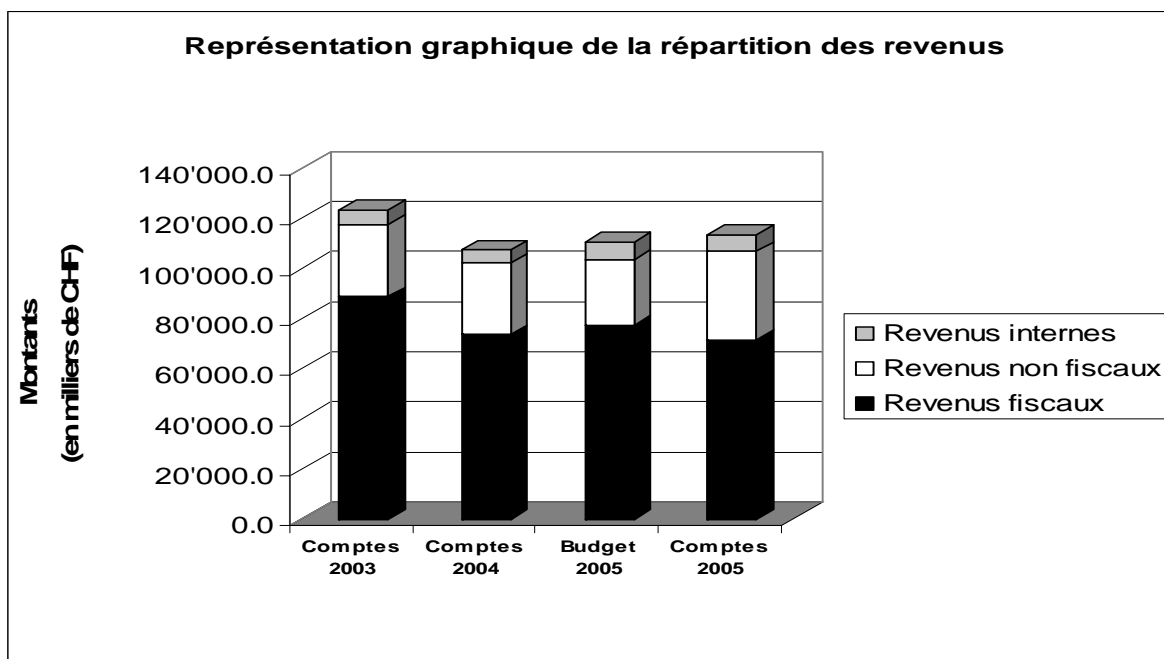


### **3.4 Analyse des revenus - Récapitulation**

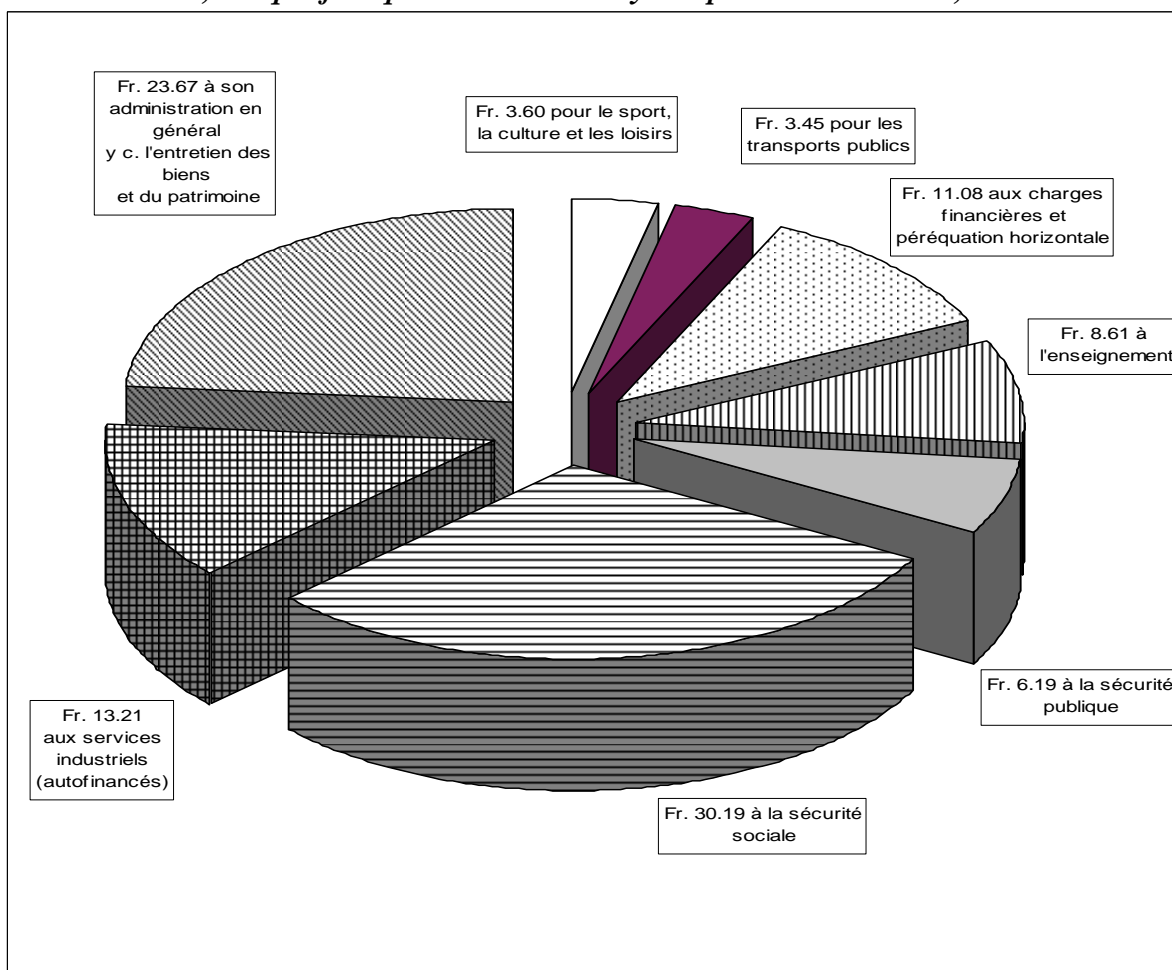
*Tableau récapitulatif des revenus relatifs aux comptes 2005, au budget 2005, aux comptes 2004 ainsi qu'aux comptes au 31 décembre 2003 :*

<b>Intitulé</b>	<b>Comptes 2005</b>	<b>Budget 2005</b>	<b>Comptes 2004</b>	<b>Comptes 2003</b>
Impôts sur le revenu et la fortune	<b>57'494'050.15</b>	58'355'000.00	54'050'270.40	67'371'373.79
Impôts sur le bénéfice net et le capital	<b>4'612'742.90</b>	7'480'000.00	9'295'285.60	8'884'011.85
Impôt foncier	<b>2'218'565.20</b>	2'150'000.00	2'149'512.80	2'091'517.25
Droits de mutation	<b>2'205'207.20</b>	2'400'000.00	2'512'001.55	1'550'292.00
Impôts sur successions et donations	<b>3'637'136.90</b>	5'500'000.00	3'546'466.15	7'357'630.35
Impôt sur les chiens et taxes diverses	<b>72'470.80</b>	66'000.00	62'588.30	70'213.95
Patentes et concessions	<b>14'259.95</b>	23'000.00	14'162.30	22'040.35
Part impôts sur les gains immobiliers	<b>1'139'202.35</b>	1'200'000.00	1'778'303.70	1'165'080.75
<b><i>Sous-total revenus fiscaux</i></b>	<b>71'393'635.45</b>	<b>77'174'000.00</b>	<b>73'408'590.80</b>	<b>88'512'160.29</b>
Revenus du patrimoine	<b>5'170'257.77</b>	4'582'750.00	3'647'023.70	3'474'266.18
Taxes, émoluments et produits ventes	<b>20'597'657.64</b>	19'404'953.00	21'146'630.50	21'423'333.52
Part. et rembts de collectivités publ.	<b>2'710'586.75</b>	2'092'100.00	3'819'339.10	3'917'866.29
Autres participations et subventions	<b>6'761'734.25</b>	126'800.00	127'948.75	26'577.30
<b><i>Sous-total revenus non fiscaux</i></b>	<b>35'240'236.41</b>	<b>26'206'603.00</b>	<b>28'740'942.05</b>	<b>28'842'043.29</b>
Prélèvements fonds et fin. spéciaux	<b>448'801.66</b>	544'116.00	956'263.84	1'263'101.99
Imputations internes (revenus)	<b>6'399'569.13</b>	6'640'770.00	4'171'833.18	4'700'646.94
<b><i>Sous-total revenus internes</i></b>	<b>6'848'370.79</b>	<b>7'184'886.00</b>	<b>5'128'097.02</b>	<b>5'963'748.93</b>
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>113'482'242.65</b>	<b>110'565'489.00</b>	<b>107'277'629.87</b>	<b>123'317'952.51</b>

**Représentation graphique de la répartition et de l'évolution des revenus totaux depuis l'année 2003 :**



**En 2005, chaque fois que la Ville de Pully a dépensé CHF 100.00, elle a consacré :**





#### 4. Analyse des charges et des revenus - Récapitulation

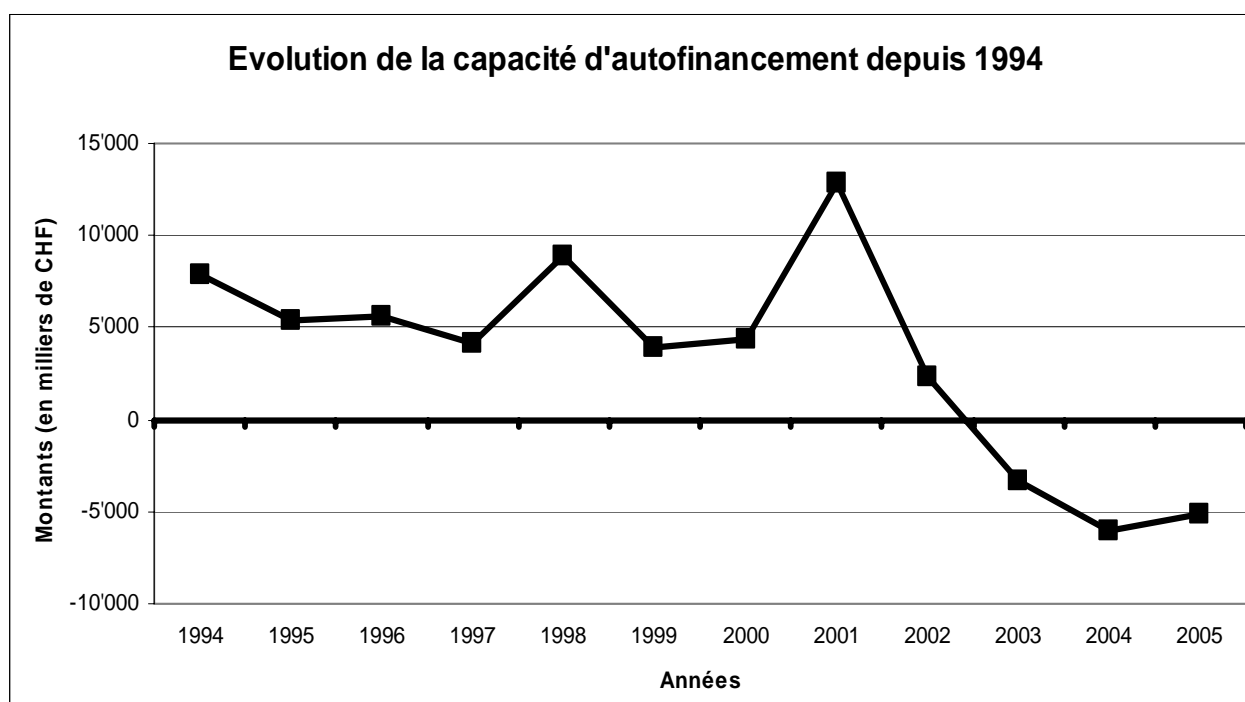
*Tableau récapitulatif des charges et des revenus pour les comptes 2005, par nature et direction :*

<b>COMPTES 2005</b> <b>Charges et revenus</b> <b>par nature</b>	<b>Administration</b> <b>générale</b>	<b>Finances</b>	<b>Domaines et</b> <b>bâtiments</b>	<b>Travaux et</b> <b>urbanisme</b>	<b>Instr. publique et</b> <b>cultes</b>	<b>Police</b>	<b>Sécurité sociale</b>	<b>Services</b> <b>industriels</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Montants en milliers de CHF</b>									
Autorités et personnel	6'194.8	594.0	2'718.3	6'103.8	4'379.5	6'060.4	612.9	1'853.6	28'517.3
Biens, services, marchandises	2'222.9	478.2	1'988.8	3'823.4	1'950.2	549.4	16.8	9'909.2	20'938.9
Intérêts passifs		4'938.2							4'938.2
Amortissements	29.1	434.8	74.3	795.2	889.9			159.2	2'382.5
Rembts, participations et subv. coll. publiques	4'280.9	7'683.3		2'219.4	2'503.1	531.0	31'694.5		48'912.2
Aides et subventions	946.1		0.4		767.9		2'569.6		4'284.0
Attrib. fonds et fin. spéciaux	200.0	568.0				10.5		1'553.5	2'332.0
Imputations internes	695.8			1'316.5	1'808.5			2'578.7	6'399.5
<b>Total des charges</b>	<b>14'569.6</b>	<b>14'696.5</b>	<b>4'781.8</b>	<b>14'258.3</b>	<b>12'299.1</b>	<b>7'151.3</b>	<b>34'893.8</b>	<b>16'054.2</b>	<b>118'704.6</b>
Impôts		70'240.2							70'240.2
Patentes, concessions		10.7				3.6			14.3
Revenus du patrimoine	225.2	916.3	2'311.1		184.6	604.0		929.1	5'170.3
Taxes, émoluments, produits des ventes, rembts de tiers	909.0	2.0	571.8	2'583.5	617.8	1'429.7	199.4	14'284.5	20'597.7
Part à des recettes cantonales sans affectation (gains immob.)		1'139.2							1'139.2
Participations et rembts de collectivités publiques			122.8	18.3	2'059.6	403.5	89.3	17.1	2'710.6
Autres participations et subventions	100.0	6'615.7		46.0					6'761.7
Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	72.3		165.1	87.6	69.0	54.8			448.8
Imputations internes	434.7	348.4	605.8	1'792.7	2'355.2	39.2		823.5	6'399.5
<b>Total des revenus</b>	<b>1'741.2</b>	<b>79'272.5</b>	<b>3'776.6</b>	<b>4'528.1</b>	<b>5'286.2</b>	<b>2'534.8</b>	<b>288.7</b>	<b>16'054.2</b>	<b>113'482.3</b>

## 5. Autofinancement

LIBELLE	MONTANTS
Total des revenus des comptes 2005	113'482'242.65
Total des charges des comptes 2005	-118'704'612.29
Déficit des comptes 2004	-5'222'369.64
<i>Eléments non monétaires :</i>	
Imputations internes (charges) dans les comptes 2005	6'399'569.13
Imputations internes (revenus) dans les comptes 2004	-6'399'569.13
Amortissements comptables des comptes 2005 (minimum légal)	1'934'448.62
Attributions fonds et financements spéciaux dans les comptes 2005	2'331'995.76
Prélèvements fonds et financements spéciaux dans les comptes 2005	-448'801.66
<b>Cash-flow/cash-loss (capacité d'autofinancement) des comptes 2005</b>	<b>-1'404'726.92</b>
Investissements nets de l'année 2005	-3'695'868.14
<b>Besoin théorique en capitaux étrangers (augmentation de l'endettement) selon les comptes 2005</b>	<b>-5'100'595.06</b>

*Graphique montrant l'évolution de la capacité d'autofinancement de la Ville de Pully depuis 1994 jusqu'au 31 décembre 2005 :*



On constate dès lors que, depuis 2003, la Ville de Pully génère systématiquement de l'autofinancement négatif. Ceci veut dire que non seulement nous devons avoir recours à l'emprunt pour financer nos investissements, mais également pour financer notre « ménage courant ».

Actuellement, nous constatons une nette augmentation des taux d'intérêts. Si cette progression se confirme les mois à venir, le coût de notre dette risque d'augmenter et ainsi creuser encore plus le niveau de notre déficit structurel.

## **6. Conclusion**

Le déficit communal relatif aux comptes 2005 est donc de CHF 5'222'369.64 soit CHF 4'745'868.36 de moins que ce qui a été prévu dans le budget 2005. Cependant, sans l'apport à caractère exceptionnel de la Succession Kainer, le déficit communal aurait culminé à la hauteur de CHF 12.3 mios.

Le principal élément positif de ces comptes déficitaires est la gestion rigoureuse des charges dites maîtrisables. En effet, depuis 2003, ces dernières n'ont cessé de diminuer (-12.6%) et ce grâce aux mesures d'économies qui ont été initiées par la Municipalité. Malgré tout, force est de constater que ces économies ne suffiront pas à équilibrer les comptes communaux des années futures.

A l'instar des trois précédentes années, les comptes 2005 présentent à nouveau un déficit, même s'il est réduit à CHF 5.2 mios au lieu des CHF 10.0 mios prévus. Il n'en demeure pas moins que nous sommes en présence d'une quatrième année déficitaire consécutive. Ainsi, le déficit communal cumulé figurant au bilan au 31 décembre 2005 atteint la somme de CHF 16.4 mios.

Les mesures d'économies relatives à la part maîtrisable des charges communales touchent à leur fin. L'objectif prioritaire des prochaines années sera d'atteindre l'équilibre des comptes communaux. Nous sommes convaincus que cet équilibre ne pourra pas se réaliser sans une réflexion profonde sur les revenus communaux. Sans cette dernière, les déficits continueront à s'accumuler année après année, augmentant ainsi la dette communale. Les conditions favorables sur le marché des emprunts sont bientôt terminées. A très brève échéance, il faudra s'attendre à des taux d'intérêts largement supérieurs à ceux que l'on a pu obtenir ces dernières années. La situation financière de notre Commune s'en trouvera ainsi péjorée, limitant notre marge de manœuvre.

Il est impératif, dès maintenant, de réfléchir sur la situation financière que nous voulons laisser aux générations futures. Préférons-nous prendre les mesures courageuses qui s'imposent pour assurer une liberté d'action suffisante en matière de financement ou plutôt accumuler les déficits et rentrer dans le cercle vicieux de l'endettement, hypothéquant tout projet portant sur l'avenir de notre Commune ? C'est à cette question essentielle qu'il conviendra très rapidement d'apporter une réponse précise.

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir voter les conclusions ci-après :

Le Conseil communal de Pully

Vu le préavis municipal N° 10-2006 du 10 mai 2006,  
Entendu le rapport de la Commission des finances,

décide

d'approuver les comptes de l'exercice 2005 et de donner décharge aux organes responsables.

Admis par la Municipalité dans sa séance du 10 mai 2006.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire

J.-F. Thonney

C. Martin

Annexe :

-brochures des comptes 2005